



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « GIP FCIP DE BOURGOGNE »

DOSSIER : AP2 n°005

Intitulé du projet : Projet de prévention des risques auditifs sur l'ensemble d'une classe d'âge à l'échelle d'un territoire régional

Porteur du projet : LUCIOL

Evaluateur du projet : GIP FCIP de Bourgogne

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Contexte de l'action :

Différentes études épidémiologiques récentes, notamment celles menées par le Ministère de la Santé, l'INPES et le CIDB (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit), ont montré que de plus en plus de jeunes en France étaient atteints de troubles du système auditif liés à des pratiques d'écoute de musique amplifiée¹. Au vu de ce constat, une action de sensibilisation aux risques auditifs a été mise en place en Bourgogne par l'Association YOUZ depuis 2003, à destination des élèves de collèges et lycées : les spectacles pédagogiques « Peace & Lobe ».

L'objectif général des spectacles pédagogiques Peace & Lobe est de rendre les élèves de troisième et de seconde responsables et acteurs de leur santé en les sensibilisant aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées, pour une meilleure gestion de leur environnement sonore, et en leur faisant adopter un sens critique.

Les objectifs opérationnels du dispositif Peace & Lobe en Bourgogne sont :

- proposer un spectacle pédagogique « Peace & Lobe » en cohérence avec les programmes scolaires, pour sensibiliser le public adolescent aux risques auditifs,
- faire évoluer les connaissances, et permettre des changements d'attitude et de comportements des jeunes face aux risques auditifs,
- réduire les inégalités territoriales en matière de prévention liées à la particularité rurale de la Région Bourgogne.

Ce projet de prévention est subventionné par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, pour une durée de trois ans, dans le cadre du projet d'expérimentation sociale. Les expérimentations sociales consistent à initier des politiques sociales innovantes à des échelles limitées dans un premier temps, les mettre en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets, dans l'optique d'une généralisation. Ainsi, la partie opérationnelle de cette expérimentation est portée par l'association LUCIOL, tandis que l'évaluation est dirigée par le GIP-FCIP de Bourgogne.

Objectifs et natures de l'évaluation :

L'étude comporte deux parties :

a) Evaluation de résultats

L'évaluation de résultats permettra de mesurer, de façon quantitative et qualitative, les évolutions de connaissances et de comportements déclarés des élèves bénéficiaires, à court terme ainsi qu'à moyen terme.

Les objectifs opérationnels de l'évaluation sont les suivants :

- évaluer **les évolutions de connaissances** des élèves bénéficiaires concernant les notions présentées lors de l'action de sensibilisation :

¹ Selon une étude du ministère de la Santé réalisée en Île-de-France entre 2004 et 2006, la musique amplifiée est la cause de 53% des 176 cas recensés de traumatismes sonores aigus (TSA). 24% de ces traumatismes ont été subis lors d'un concert en salle et 8% lors d'un concert en plein air (14% en discothèque). Une autre étude publiée en 2003 par le docteur Fombeur, estime à 1 400 le nombre de cas de traumatismes sonores aigus par an en France, dont plus de la moitié due à la musique amplifiée.

- les moyens de prévention de la perte d'audition dans les situations d'exposition au bruit en concert et discothèque
 - les moyens de prévention de la perte d'audition lors de l'écoute de baladeur
 - les troubles du système auditif
 - l'anatomie de l'oreille
 - la physique du son
 - l'identification des niveaux sonores lors des sorties en concert ou discothèque
 - la reconnaissance des situations sonores où le système auditif risque de subir des lésions
- **évaluer les changements d'attitude, les intentions de comportement, et la modification des comportements déclarés** des élèves bénéficiaires face aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées.
 - **changements d'attitude** vis-à-vis des risques auditifs :
 - identifier les freins et les facteurs facilitateurs (au niveau psychosocial et social) pour une pratique diminuant les risques sur la santé
 - **intentions de comportements** de prévention des risques auditifs (diminution du volume et de la durée d'écoute du baladeur, port de bouchons/éloignement des sources sonores/pauses lors des sorties en concert et discothèque)
 - **modifications déclarées des comportements** liés à l'écoute de musique amplifiée (diminution du volume et de la durée d'écoute du baladeur, port de bouchons/éloignement des sources sonores/pauses lors des sorties en concert et boîtes de nuit)
 - **changements du positionnement individuel** de l'élève par rapport au groupe, concernant les risques auditifs et les comportements de prévention associés

b) Evaluation d'impact

L'évaluation permettra également de mesurer qualitativement les **dynamiques territoriales** engendrées par la mise en œuvre des spectacles Peace & Love, à différents niveaux :

- développement économique
- développement culturel
- développement social

Plan semi-expérimental

L'évaluation mesurera les écarts de résultats **avant spectacle/après spectacle** au niveau des différents critères choisis. La constitution d'un **groupe témoin** permettra de neutraliser les effets externes potentiels (ex : contexte global, programme scolaire, campagne TV ou radio, etc.)

Echantillon :

Pour l'évaluation de résultats, un tirage au sort sera effectué sur l'ensemble des classes participantes dans chacun des quatre départements de l'Académie, pour constituer le groupe cible (1500 élèves). Un groupe témoin possédant des caractéristiques comparables au groupe cible sera également constitué.

La randomisation dans le choix des classes étudiées permettra de constituer des groupes possédant les mêmes caractéristiques concernant les facteurs secondaires pouvant avoir un impact sur les variables à expliquer : l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des parents, le lieu d'habitation (rural/urbain), les pratiques d'écoute et de sortie, la participation à d'autres actions de sensibilisation, etc.

Pour assurer le suivi des élèves, l'équipe d'évaluation sera assistée par le réseau des infirmières de l'Education Nationale, gérant directement l'action de prévention au sein de chaque établissement, elles-mêmes assistées par des étudiants de l'Institut de formation en soins infirmiers, mais aussi par les enseignants contribuant à cette action. Les chefs d'établissement seront également sollicités pour fournir les informations et les autorisations nécessaires au bon déroulement de l'étude. Pour les élèves changeant d'établissement en cours d'expérimentation, la collaboration entre les infirmières de l'Education Nationale sera un élément facilitateur : l'information sera disponible immédiatement et son partage sera optimal.

Une base de données sera constituée à partir des fichiers administratifs que nous aurons ainsi mobilisés, et nous permettra de disposer d'une information complète sur les trajectoires et les caractéristiques des sujets du groupe bénéficiaire et du groupe témoin, avant, pendant, mais aussi après l'expérimentation. Cette base de données sera réalisée dans le respect du cadre législatif sur l'informatique et les libertés, grâce à un travail d'appariements de fichiers, réalisé en amont, qui permettra de garantir l'anonymat lors de la manipulation des données. Une demande d'autorisation pour la constitution de cette base de données sera effectuée auprès de la CNIL.

En ce qui concerne l'évaluation d'impact au niveau des dynamiques territoriales, nous interrogerons les différents acteurs et partenaires locaux de l'action Peace & Love : organisateurs, élus, financeurs, musiciens, techniciens, etc.

Méthodes et outils d'évaluation

Pour l'évaluation des résultats, l'évaluation sera composée d'une **série d'enquêtes quantitatives et qualitatives**, menées tout au long de l'expérimentation.

- **Enquêtes quantitatives :**

Les outils utilisés seront des **questionnaires individuels**, à destination des élèves et des enseignants.

- **Enquêtes qualitatives :**

Plusieurs **entretiens individuels et de groupes** d'élèves seront menés au long de l'expérimentation.

Pour l'évaluation d'impact, des entretiens et des questionnaires en direction des différents acteurs et partenaires de l'action Peace & Love seront également utilisés.

Echéancier :

Pour chaque classe tirée au sort :

- une première enquête sera menée une semaine avant le spectacle, afin d'obtenir des valeurs de bases qui serviront de point de comparaison pour les enquêtes ultérieures.

- plusieurs enquêtes seront ensuite menées pour évaluer les évolutions de connaissances et de comportements dans la durée, aux échéances suivantes :
 - une semaine maximum après le spectacle, afin de recueillir le ressenti des élèves immédiatement après le spectacle,
 - trois mois après le spectacle, pour évaluer l'impact des spectacles à moyen terme (cet intervalle a été choisi afin d'extraire un effet significatif du spectacle et éviter les interférences possibles externes au spectacle).

Pour les partenaires et acteurs :

- une enquête sera menée après le spectacle.

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

Plusieurs réunions du comité de pilotage d'évaluation ont eu lieu tout au long de l'année 2010. Ces réunions ont permis d'ajuster et de finaliser le protocole expérimental, et de réaliser les outils d'évaluation. Les questions liées au calendrier opérationnel et à l'échantillonnage ont également été abordées.

Le protocole d'évaluation a été présenté au porteur du projet, puis validé par celui-ci.

Les outils de l'enquête quantitative, à savoir les trois questionnaires, ont été réalisés, mis en page, et sont en cours de test sur des classes participant aux spectacles pédagogiques de Janvier 2011.

Le tirage au sort des classes participantes est prévu à mi-janvier 2011, dès que les inscriptions pour les spectacles du premier semestre 2011 seront closes.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Bernard GÉNIN, responsable de la structure évaluatrice du projet AP2 n° 005, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date :

31 janvier 2011

Signature :



B. Génin Directeur de CIP